

Liste ACH1798 - Suisse - La République Helvétique (1798-1803)

Ces listes consistent toutes en un certain nombre d'unités obligatoires et des unités complémentaires soumises à des conditions, toutes étant évaluées selon le budget. Pour constituer son armée, après s'être mis d'accord sur le total en points de chacun, chaque joueur utilisera la liste correspondante, en respectant ces conditions. Cependant, pour une armée donnée sur laquelle on connaît les compositions ou pour un scénario, on peut s'affranchir de certaines contraintes, avec l'accord de chacun.

Note : Si des troupes de même type ont des conditions semblables (comme « 1 pour 4 unités de ligne ») elles ne sont pas cumulables sur les mêmes unités.

Ainsi, si l'on a 6 unités de ligne on peut prendre :

- *une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) ET une unité d'artillerie (1 par 4 unités de ligne) MAIS*
- *une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) OU une unité d'infanterie de la Garde (1 par 5 unités de ligne)*

Au début 1798, la France déclare la guerre à la république de Berne et occupe le pays de Vaud, Lausanne et Fribourg (2 mars 1798). Le général Brune arrive devant Berne et l'armée suisse des 4 divisions (20 000 hommes) du général Charles Louis d'Erlach. Après 2 mois de discussions stériles, la bataille de Longeau se déroule le 2 mars 1798. Le 4 mars 1798, la ville de Berne capitule sans avoir livré bataille. Le 5, des français sont battus par des bernois à Neuenegg tandis que d'autres sont largement vainqueurs à Frauenbrunnen et au Grauholz. Le général d'Erlach se réfugie dans l'Oberland bernois où il est assassiné le 5 mars. Cette défaite coûte à la Suisse plus de 20 millions de livres et le pays est brièvement partagé en trois républiques : Helvétie, Rhodanie et Tessin-Tellgovie. Les combats continuent contre les cantons environ 10 000 hommes des milices de Schwytz, Zoug et Glaris avec les batailles de la Schindellegi, de Rotherthurm et de Morgarten jusqu'à la reddition le 4 mai.

Une révolte le 7 mai dans le Haut-Valais est battue le 17 mai par 3 700 français et 1 500 vaudois puis, en août 1798, le canton de Nidwald se révolte. 16 000 Nidwaldiens, renforcés d'Uranais et de Schwytzois sont battus à Stans le 9 septembre par les 12 000 français du général Schauenburg.

Le 28 mars 1798 est créée la « République helvétique une et indivisible » avec une constitution sur le modèle de la Constitution française, refusée par les représentants d'Uri, de Schwytz, de Nidwald, de Zoug, de Glaris, d'Appenzell, du Togenbourg et de Sargans. Les cantons deviennent de simples unités administratives sur le modèle des départements français avec l'unification des poids et des mesures, des lois, de l'armée et de la monnaie (le franc suisse échoue toutefois rapidement en raison de la pénurie de métaux précieux. On reconnaît trois langues officielles — l'allemand, le français et l'italien — et une stricte séparation des pouvoirs exécutifs et judiciaires. La République helvétique est partagée en 22 cantons (pour 13 cantons existants) mais le nombre variera.

Genève est annexée à la France et Neuchâtel est détachée de la Suisse tout en restant une principauté prussienne. La capitale du pays devient Lucerne le 22 septembre 1789 puis Berne en 1799 suite à l'occupation autrichienne. En 1802, le Valais devient une république indépendante dont le ministre plénipotentiaire sera François-René de Chateaubriand qui ne s'y rendra jamais.

En vertu du « Traité de paix et d'alliance offensive et défensive » conclu avec la République

Listes d'Armées pour les 18ème et 19ème siècles

française, la République helvétique doit se doter d'une armée. L'exécutif crée le 4 septembre 1798 la Légion helvétique principalement destinée au maintien de l'ordre intérieur, une troupe permanente de 1 500 volontaires en quinze compagnies, théoriquement doublée par la loi du 7 mai 1799 qui ne sera jamais appliquée. C'est la premier essai de service militaire obligatoire national pour une armée de milice dont l'équipement et l'instruction sont uniformisés. En outre, le gouvernement français réclame six demi-brigades auxiliaires rattachées à l'armée française soit 18 000 hommes mais les appels au volontariat ne réunissent que 4 000 hommes dont 500 officiers. Pour la campagne d'Italie de 1799 à laquelle elle prend part, l'armée helvétique n'aligne que quelque 5 000 hommes.

Malgré sa neutralité officielle, l'alliance militaire avec la France et sa position centrale en font une cible pour les alliés qui vont entraîner le pays dans la guerre. Dès mars 1799, l'armée d'Helvétie commandée par André Masséna pénètre dans les vallées des Grisons, qu'il conquiert successivement au prix de nombreux affrontements avec l'armée autrichienne, pour assurer la liaison entre les armées du Danube et d'Italie. Le 21, les Grisons, jusqu'alors simples alliés, deviennent un nouveau canton de la République helvétique. Suite à la victoire le 25 mars de l'archiduc Charles d'Autriche sur le général Jourdan à Stockach, une armée autrichienne augmentée de quelques milliers d'émigrés suisses entre en Suisse et reprend les Grisons puis Schaffhouse et Saint-Gall jusqu'au Haut-Valais pour faire sa jonction le 22 mai avec l'archiduc Charles qui a passé le Rhin à Stein am Rhein le 21. Masséna dominé numériquement se retranche dans la ville de Zurich puis se retire à l'ouest de la Limmat après 2 jours de bataille les 4 et 5 juin. L'archiduc Charles pénètre dans la ville. Dans les jours qui suivent, les troupes autrichiennes s'emparent encore des cantons de Schwytz, de Glaris, d'Uri et du Tessin, coupant ainsi le pays en deux et forçant les autorités de la république à quitter Lucerne pour se réfugier à Berne qui devient la nouvelle capitale.

Le 3 septembre, Masséna repasse la Limmat et attaque les troupes russes qui ont remplacé les Autrichiens. Le 26 septembre 1799 il remporte la 2ème bataille de Zurich, chassant de la ville le général russe Alexandre Korsakov et ses 27 000 hommes. Dans le même temps, une seconde armée russe commandée par Alexandre Souvorov et arrivant d'Italie par le col du Saint-Gothard est repoussée par le général Lecourbe et doit quitter le pays par le col du Panixer où il perd un tiers de ses hommes. Enfin, le 26 septembre, l'armée autrichienne est battue à son tour lors de la bataille de Kaltbrunn, près de Saint-Gall. Dès l'automne 1799, les combats sur le territoire helvétique cessent même si des troupes autrichiennes continuent à stationner dans certaines vallées grisonnes jusqu'au début de 1800.

Tous ces mouvements militaires provoquent plusieurs soulèvements populaires. La révolte du Haut-Valais en mai 1799 est réprimée dans le sang près de la forêt de Finges après quinze jours de lutte. Peter Ochs, principal partisan de l'alliance française, doit finalement démissionner du Directoire le 25 juin 1799. La paix signée le 9 février 1801 à Lunéville marque à la fois la fin de la seconde coalition et la reconnaissance officielle de la République helvétique par l'Autriche. L'exécutif est ébranlé par 4 coups d'état entre 1800 et 1802. En 1802 éclate la « guerre aux papiers » des paysans du pays de Vaud contre les droits féodaux. Puis une nouvelle constitution patronnée par Bonaparte redonne un certain pouvoir aux cantons. Ce texte est approuvé par votation populaire (pour la première fois dans le pays) le 25 mai 1802. Le Premier Consul Bonaparte ordonne alors le 25 juillet 1802 à ses troupes de se retirer du territoire helvétique dès le mois d'août de la même année.

Dès le départ des troupes françaises, des soulèvements populaires éclatent dans le canton de Berne et en Suisse centrale où les cantons proclament leur indépendance tout en mettant sur pied une milice de 8 000 hommes commandée par le colonel Bachmann qui va bousculer et vaincre facilement les troupes officielles du gouvernement dans ce qui sera par la suite appelé «Guerre des Bâtons» (Stecklikrieg) en référence à l'équipement de fortune des troupes insurgées. Suite au combat du 28 août au col du Rengg, le gouvernement helvétique présidé par Johann Rudolf Dolder

Listes d'Armées pour les 18ème et 19ème siècles

quitte Berne pour se réfugier à Lausanne le 19 septembre 1802. Le 3 octobre, les 2 000 hommes des troupes régulières se heurtent aux fédéralistes à Faoug où elles sont battues et doivent se replier sur Lausanne. Le lendemain, le général Rapp, aide de camp de Bonaparte, arrive sur les lieux pour informer les belligérants de la décision de médiation prise par le Premier Consul. Cette médiation débouchera, après quelques mois de travail, sur l'Acte de médiation, première constitution de la Suisse moderne.

La République Helvétique (1798-1803) organise une armée permanente mais elle est faible. C'est la « Légion Helvétique » de 1 500 volontaires en quinze compagnies, théoriquement doublée par la loi du 7 mai 1799 jamais appliquée. L'équipement et l'instruction sont uniformisés. La plus grande partie des troupes disponibles est dans les milices cantonales ou les contingents servant à l'étranger.

Infanterie

Infanterie de ligne

- 3 bataillons de la « Légion Helvétique »
- Bataillons de volontaires des milices cantonales les plus motivées
- Autres bataillons des milices cantonales
- Bataillons de volontaires

Infanterie légère

- Bataillons de Chasseurs volontaires

Cavalerie

- Cavalerie de la « Légion Helvétique »
- Cavalerie volontaire

Artillerie

- ½ batteries d'Artillerie Lourde
- ½ batteries d'Artillerie Légère

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	2	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général médiocre	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	9	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
2	3	Bataillons de la « Légion Helvétique »	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	
1	6	Bataillons de volontaires des milices cantonales les plus motivées	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	
0	8	Autres bataillons des milices cantonales	Infanterie lourde Recrues Changeants 3 plaq	16	1 pour 4 Bataillons « de réserve » correspondants
1	6	Bataillons de Chasseurs volontaires	Infanterie légère Normal Changeants 3 plaq	19	
0	10	Bataillons de volontaires paysans	Infanterie lourde non-tireurs Recrues 3 plaq	14	
0	2	Cavalerie de la « Légion Helvétique »	Cavalerie légère lents Normal 3 plaq	29	
0	3	Cavalerie volontaire	Cavalerie légère lents Normal Hésitants 3 plaq	27	
1	5	½ batteries d'Artillerie Légère	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 4 bataillons d'infanterie
0	4	½ batteries d'Artillerie Lourde	Artillerie lourde Recrues 3 plaq	77	Remplace le 3ème précédent